



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : personnel

Question écrite n° 73639

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la récente manifestation qui s'est tenue, symboliquement, devant la mairie de Lille, où siège son prédécesseur. Le syndicat Sud-Travail a marqué « l'enterrement du code du travail », déclarant à l'égard des différents services du ministère du travail (directions régionale et départementale) que, « si notre ministère avait appliqué les règles ARTT qu'il a imposées au privé, on aurait pu créer 1 100 emplois au plan national au lieu d'en proposer 155. Il est véritablement scandaleux que l'Etat soit incapable de donner l'exemple ». Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ce constat accablant.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73639

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1202